Paris, le 18/04/2020



## Communiqué:

## Réaction du SNIA suite aux annonces indemnitaires dans le contexte COVID-19

« L'hôpital tient, le système sanitaire tient, alors même qu'il est soumis à une pression considérable », tels sont les mots du Premier Ministre lors de son allocution du 15 avril concernant la crise du Covid-19.

Ce constat est à mettre au crédit de la communauté soignante qui s'est pleinement mobilisée au service de nos concitoyens en faisant preuve de compétences et de capacités d'adaptation inégalées dans un contexte hospitalier pourtant dégradé par les fermetures de lits, les réductions de personnel et les déficits en équipements individuels.

Le Président de la République a insisté lundi 13 avril sur la nécessité de repenser la reconnaissance attribuée aux « *travailleurs essentiels* » souvent mal valorisés.

Le Premier Ministre, évoquant les soignants, a affirmé : « Nous savons tous ce que nous leur devons »

Le gouvernement a annoncé une série de primes destinées aux personnels hospitaliers pour reconnaître leur engagement dans la lutte contre le covid-19. Les efforts ont été faits par l'ensemble des personnels hospitaliers, qu'ils soient intégrés ou non aux services dédiés à l'accueil de patients CoVid. C'est bien l'ensemble des soignants qui a participé à l'effort demandé par cette pandémie.

Le SNIA prend donc acte de ce dispositif indemnitaire ponctuel mais rappelle que cette mesure ne saurait constituer la seule et bonne réponse à la dévalorisation historique des métiers du soin et particulièrement de la profession d'Infirmier(e)s-Anesthésistes.

- Inadéquation entre les responsabilités et la rémunération.
- Déconnexion des grilles salariales avec le niveau d'étude.
- Persistance de la discrimination salariale liée au genre dominant des professions soignantes.
- Absence de prise en compte des sujétions et de la pénibilité professionnelle.

Tels sont les constats pour les Infirmier(e)s-Anesthésistes.

Le SNIA appelle donc le gouvernement à prendre enfin la mesure de la perte de confiance qui touche l'ensemble de la communauté hospitalière et l'invite à profondément repenser le contrat social qui structure notre nation. Le gouvernement doit garantir les moyens permettant de faire fonctionner correctement les services hospitaliers et reconnaître la réelle valeur du professionnel(le)s qui prennent soin de la population.

La juste reconnaissance des soignants français ne peut être assurée par une prime à géométrie variable mais doit correspondre à une véritable mise en perspective de la valeur sociétale de l'ensemble des professions de santé.

Le Conseil Syndical du SNIA

157 rue Legendre 75017 PARIS

© 01 40 35 31 95 © E-mail : contact@snia.net Site Internet : www.snia.net